

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE 2021****À HUIS CLOS****ÉDITION SPÉCIALE - 6 MAI 2021**

En raison du contexte sanitaire, l'Assemblée générale des actionnaires d'EDF s'est tenue jeudi 6 mai 2021 au siège social de la Société, à huis clos. Elle a été retransmise en vidéo en direct. L'ensemble des résolutions a été adopté.

DÉROULÉ DE LA SÉANCE

10h00 - Ouverture de la séance par Jean-Bernard Lévy, Président-Directeur Général qui remercie les actionnaires pour leur participation à distance pour la deuxième année consécutive à l'Assemblée générale.

10h09 - Diffusion du film *Faits marquants de l'année 2020*

[Voir le film](#) 

10h12 - Pierre Todorov, Directeur Exécutif Groupe en charge du Secrétariat Général du Groupe, procède à l'ouverture juridique de l'Assemblée.

DISCOURS DU PRÉSIDENT (extraits)

10h17 - Diffusion du film *Neutralité carbone : Horizon 2050*

[Voir le film](#) 

10h22 - Jean-Bernard Lévy : 2021 marque les 75 ans de votre entreprise. Au long de son histoire, EDF a toujours été au rendez-vous de ses missions. EDF a tous les atouts pour relever les défis de demain au premier rang desquels la transition vers un monde neutre en CO₂.

La crise sanitaire a eu un impact modéré sur nos comptes. Malgré les difficultés de l'année, la solidité financière de votre Groupe a été préservée. Dans des circonstances tout à fait exceptionnelles, votre Groupe a une nouvelle fois fait preuve de résilience. Aucun client n'a manqué d'électricité. Nous sommes restés aux côtés de tous nos clients, en particulier de ceux qui, fragilisés par la crise, rencontraient des difficultés de paiement.

L'urgence sanitaire ne nous a pas fait perdre de vue l'urgence climatique. Notre Raison d'être, que vous avez adoptée l'an dernier, fait de la neutralité carbone notre boussole et en cela, nous sommes parfaitement alignés avec

Dividende 2020

0,21 € par action

avec option de paiement en actions nouvelles.

- Taux de distribution du résultat net courant⁽¹⁾ de 45 %, conforme à l'objectif annoncé (45 - 50 %)
- Du 14 mai au 1^{er} juin 2021 inclus : période d'exercice de l'option
- 0,231 € : dividende majoré
- Engagement de l'État à opter pour un paiement en actions
- 10,64 € : prix d'émission des actions nouvelles

[Pour en savoir](#) 

L'AG en chiffres

- Quorum : 90,84 %
- 19 projets de résolutions proposés par le Conseil d'administration approuvés avec un taux moyen de 97,89 %
- La résolution A proposée par le Conseil de surveillance du Fonds Commun Actions EDF rejetée

(1) Ajusté de la rémunération des emprunts hybrides comptabilisée en fonds propres.

les priorités françaises et européennes pour la reprise post-Covid. EDF a les meilleurs atouts pour accompagner ce mouvement. Nous renforçons notre objectif de réduction des émissions directes de CO₂ de 40 à 50 % en 2030 par rapport à 2017. Quant aux émissions indirectes, nous nous engageons sur une réduction de 28 % en 2030 par rapport à 2019 et sommes une des rares entreprises à le faire. Au plus tard en 2030, le Groupe aura arrêté tout recours au charbon. Notre chemin vers la neutralité carbone est clair et ambitieux. Mais il est aussi réaliste et rigoureux, ce qu'atteste l'attribution du prestigieux label SBTi ou l'intégration, début 2021, de l'indice CAC 40 ESG.

En matière d'énergies renouvelables, notre croissance se poursuit et même s'accélère. Cette année, nous avons notamment achevé le plus grand chantier hydraulique de France, celui de la nouvelle centrale de Romanche-Gavet, qui produit 40 % d'électricité de plus que les anciennes installations.

En matière d'énergie nucléaire, le parc français a démontré une remarquable résilience. La réorganisation rapide et efficace des programmes de maintenance, imposée par l'urgence sanitaire, a permis d'assurer tout au long de la crise, ainsi que cet hiver, la production nécessaire à la sécurité d'approvisionnement de notre pays. Parmi nos réussites : l'avancement du programme Grand Carénage, l'atteinte de tous les jalons clés du projet Hinkley Point C au Royaume-Uni, l'engagement de la 2^{ème} phase du Plan Excell destiné à replacer la filière nucléaire à son niveau d'excellence et à lui redonner les moyens de relever les défis du nucléaire en France et à l'export.

En matière de clients et de services, notre dynamique de conquête des parts de marché continue à porter ses fruits : nos offres de marché en électricité ont été choisies par près d'un million de clients résidentiels ; notre plateforme de services IZI by EDF a multiplié ses ventes par 5 entre le 1^{er} et le 2nd semestre 2020 ; nous avons changé d'échelle dans le domaine de la mobilité électrique puisque le groupe EDF compte aujourd'hui plus de 100 000 points de charge en Europe ; notre filiale spécialisée dans l'hydrogène, Hynamics, construit déjà ses premiers projets de stations de production d'hydrogène décarboné à Auxerre, dans les Pays de la Loire et en Allemagne.

Votre Groupe est en mesure de renforcer certains objectifs stratégiques de CAP 2030. Notre objectif de capacités renouvelables installées nettes en 2030 est désormais de 60 GW au lieu de 50 GW, soit plus du double par rapport à 2015. Concernant le nucléaire, filière clé pour la décarbonation, nous souhaitons pouvoir au plus tôt engager 2 chantiers essentiels pour la réussite des objectifs climatiques en France : la construction en France de nouveaux EPRs (dossier demandé par le gouvernement sur faisabilité et conditions d'un tel programme fourni) et le projet de SMR (*Small Modular Reactors*) français Nuward, destiné à l'export, qui sera prêt à être déployé à l'horizon 2030.

Votre Groupe est solide, performant, responsable. Mais il est aussi confronté à la nécessité de procéder à des investissements importants pour ne pas se faire distancer par ses concurrents. Pour qu'EDF soit en mesure de disposer des ressources nécessaires à la réussite de ses ambitions climatiques et économiques, des réformes structurelles sont indispensables. Ce qui est en jeu, c'est la capacité d'EDF à tenir, pour les 30 ans qui viennent, le rang de leader de la transition énergétique qui doit rester le nôtre. Ce qui est en jeu, c'est que nous ayons les moyens d'investir pour atteindre notre objectif de neutralité carbone en 2050. Ce qui est en jeu, c'est donc de contrôler notre dette et de dégager de nouvelles capacités d'investissements.

Dans sa forme actuelle, le mécanisme de régulation ARENH (Accès Régulé à l'Électricité Nucléaire Historique) est dépassé, injuste et dangereux. Il empêche la rémunération de notre énergie nucléaire à sa juste valeur. Il conduit inéluctablement à l'aggravation de l'endettement du Groupe. Enfin, il place EDF face une équation financière périlleuse. Une réforme de l'ARENH assurant la juste rémunération de l'électricité produite et des prix compétitifs aux clients français est donc une nécessité. **Cet enjeu est directement lié au projet de réorganisation des activités du groupe EDF** qui fait actuellement l'objet de négociations entre l'État français et la Commission européenne.

Ce projet vise 3 grands objectifs :

- préserver la production nucléaire du groupe EDF avec une nouvelle régulation assurant un prix juste ;

Neutralité carbone : Horizon 2050

Atteindre la neutralité carbone en 2050, c'est l'engagement pris par EDF avec une stratégie CAP 2030 renforcée et ambitieuse pour le Groupe, soutenue par son Conseil d'administration. Ce défi s'inscrit dans le prolongement de la raison d'être d'EDF adoptée il y a un an par l'Assemblée générale des actionnaires : **« Construire un avenir énergétique neutre en CO₂, conciliant préservation de la planète, bien-être et développement, grâce à l'électricité et à des solutions et services innovants ».**

EDF agit dès à présent pour diminuer drastiquement ses émissions de CO₂ qu'elles soient émises directement dans ses centrales, ou chez ses clients, partout dans le monde et ainsi limiter la hausse des températures bien en dessous des 2°C fixés par la COP21. Les transformations sont déjà à l'œuvre et reposent sur un programme cohérent avec des objectifs à court, moyen et long terme :

- accélération du développement des ENR (construction du parc éolien offshore de Fécamp et du parc de Saint-Nazaire) ;
- investissements dans ses sites hydrauliques et nucléaires pour en assurer la disponibilité et la sécurité ;
- innovations (thermique décarboné, hydrogène vert, stockage, etc.) ;
- accompagnement de ses clients dans la transition énergétique (mobilité électrique, rénovation énergétique dans le logement et l'industrie, etc.).



Agenda 2021

- **12 mai**
Information financière au 31 mars 2021
- **29 juillet**
Résultats financiers au 30 juin 2021
- **10 novembre**
Information trimestrielle au 30 septembre 2021

- préserver le patrimoine hydraulique de notre entreprise ;
- disposer des capacités d'investissement et d'innovation permettant à EDF de jouer un rôle de tout premier plan dans la transition énergétique.

Pour atteindre ces trois objectifs, le tournant que devrait prendre EDF consisterait à nous organiser en trois entités logées au sein d'un groupe intégré : l'une dédiée au nucléaire et au thermique en France ; l'autre à l'hydraulique en France ; la troisième au commerce, à la distribution, aux énergies renouvelables et aux services d'efficacité énergétique. L'unité stratégique du groupe EDF, qui est la condition *sine qua non* de notre projet de réorganisation, a été l'une des clés du succès économique, environnemental, humain et industriel du modèle énergétique français depuis l'après-guerre. C'est une condition essentielle de la préservation de nos missions de service public, indissociable de notre projet de croissance.

Si je suis confiant dans l'avenir de votre Groupe, c'est parce que j'en connais les forces et en particulier celle d'innover. EDF est déjà positionné sur toutes les technologies qui feront le monde de demain. Malgré les défis et les incertitudes auxquels nous avons été et nous sommes toujours confrontés, votre Groupe maintient ses ambitions élevées à la fois pour lui-même, et pour sa contribution à la préservation de notre planète. Il a les atouts pour atteindre ces ambitions qui font et feront de lui le champion français et européen de l'économie bas carbone.

10h36 - Xavier Girre, Directeur Exécutif Groupe en charge de la Direction Financière Groupe, présente les comptes consolidés 2020.

EDF a fait preuve de **résilience** face à la crise. L'EBE s'élève à 16,2 Mds€, en **recul organique limité à 2,7%**. L'impact du Covid sur l'EBE est estimé à -1,5 Md€ qui se répartit en 3 blocs majeurs : -0,7 Md€ au titre du nucléaire en France, -0,6 Md€ concernant les clients et services et -0,2 Md€ s'agissant d'Enedis. Au global, les 2/3 de l'impact du Covid sur l'EBE se concentrent sur le 1^{er} semestre. Le Groupe a enregistré une nette reprise de son activité au 2nd semestre. Corrigé de l'impact du Covid, l'EBE du Groupe aurait augmenté de plus de 6% par rapport à 2019.

Le résultat net part du Groupe est resté positif malgré la crise et s'est élevé à 650 M€.

Pour compenser les impacts de la crise sanitaire, le Groupe a lancé **un plan de cessions d'actifs de 3 Mds€** sur la période 2020 à 2022 et **un plan de réduction des charges opérationnelles**, avec une cible hors inflation de 500 M€ entre 2019 et 2022.

La trajectoire d'investissements a été maintenue en cohérence avec la stratégie CAP 2030 malgré l'impact de la crise. Les **investissements nets totaux**, y compris acquisitions mais hors plan de cessions, s'élèvent à **14,1 Mds€** en 2020. Ils sont globalement stables par rapport à 2019, mais avec une forte augmentation des investissements nets dans les renouvelables (+1 Md€) et, dans le même temps, un report de certains investissements.

EDF a préparé l'avenir et, une fois de plus, démontré son agilité en matière financière en confortant son bilan et sa capacité de financement par l'émission de 2,1 Mds€ d'hybrides et de 2,4 Mds€ d'Obligations Convertibles Échangeables en Actions Nouvelles ou à Émettre Vertes (OCEANes Vertes). Ces opérations vont contribuer à financer le développement du Groupe : ainsi, les fonds des obligations vertes seront totalement affectés au financement des investissements dans les énergies renouvelables et hydrauliques, dans les services énergétiques et la préservation de la biodiversité.

Le **ratio d'endettement financier net rapporté à l'EBE** est resté maîtrisé à 2,61x, largement en dessous du maximum de 3 indiqué par le Groupe l'an dernier.

Pour en savoir +

10h50 - Damien Laurent, Associé, Comité Exécutif Deloitte France, présente les rapports des Commissaires aux comptes.

Résultats annuels 2020

- Chiffre d'affaires **69,0 Mds€**
-3,4% en organique⁽¹⁾
- EBE **16,2 Mds€**
-2,7% en organique⁽¹⁾
+6,2% hors Covid⁽²⁾
- Résultat net courant⁽³⁾ **2,0 Mds€**
-49,1%
- Résultat net part du Groupe **0,7 Md€**
-87,4%
- Endettement financier net/EBE **2,61x**

(1) Variation organique à périmètre, normes et change comparables.

(2) Chiffres estimés. Voir note 1.4. « Comparabilité des exercices (dont effets de la crise sanitaire) » des états financiers audités du Groupe au 31.12.2020.

(3) Le résultat net courant n'est pas défini par les normes IFRS. Il correspond au résultat net hors éléments non récurrents, hors variations nettes de juste valeur sur instruments dérivés énergie et matières premières, hors activités de trading et hors variations nettes de juste valeur de titres de dettes et de capitaux propres nets d'impôts.

Dividende

Sous réserve des impacts d'un nouveau resserrement des restrictions sanitaires

- Taux de distribution cible du Résultat net courant pour 2021 et 2022⁽¹⁾ : 45 - 50 %
- Engagement de l'État à opter pour un paiement en actions du dividende relatif à l'exercice 2021.

(1) Taux de distribution du résultat net courant ajusté de la rémunération des emprunts hybrides comptabilisée en fonds propres.

10h55 - Pierre Todorov expose les points de gouvernance.

Le Conseil est à ce jour composé de 18 membres : 11 nommés par l'Assemblée générale, dont 5 sur proposition de l'État, un représentant de l'État et 6 administrateurs élus par les salariés.

Le taux de féminisation du Conseil s'établit à 50 % depuis 2019 et le taux d'administrateurs qualifiés d'indépendants à 41,7%, hors administrateurs représentant les salariés. Ce dernier taux est stable et supérieur à la recommandation du tiers préconisée par le Code AFEP-MEDEF pour les sociétés ayant un actionnaire de contrôle.

Au cours de l'année 2020, le Conseil d'administration s'est réuni 9 fois, avec un taux de participation de 96,3 %, et les 5 Comités du Conseil ont tenu 19 réunions avec des taux de présence compris entre 95,8 % et 100 %.

En 2020, un Référént Climat a été désigné au sein du Conseil d'administration, conformément aux meilleurs standards en matière de gouvernance des enjeux climatiques. Cette fonction a été confiée à la Présidente du Comité de responsabilité d'entreprise, Claire Pedini. À ce titre, elle est chargée, en lien avec le Président du Conseil et le Référént Climat nommé au sein du Comité exécutif d'EDF, de veiller à ce que le Conseil identifie l'ensemble des impacts du changement climatique pour le Groupe et que les travaux du Conseil et la stratégie qu'il définit intègrent les enjeux relatifs au changement climatique.

En application du mécanisme de renouvellement échelonné du Conseil, le renouvellement du mandat de 4 administrateurs a été soumis aux actionnaires : Marie-Christine Lepetit, Colette Lewiner, Michèle Rousseau et François Delattre.

Enfin, il a été rappelé que Laurence Parisot, dont le mandat arrive à terme à l'issue de l'Assemblée de ce jour, a informé le Conseil que les fonctions qu'elle occupe par ailleurs ne lui permettraient plus de siéger au Conseil d'EDF. Le processus de sélection d'un administrateur indépendant à nommer en remplacement de Laurence Parisot étant toujours en cours, le Conseil a décidé de reporter cette nomination à une Assemblée générale ultérieure.

11h02 - Réponses à des questions posées par écrit au Président via la plateforme de webcast dont certaines ont été regroupées par thème.

Les sujets ont porté sur :

- les leçons tirées du passage de l'hiver et la préparation du prochain hiver ;
- le projet d'organisation du groupe EDF (Hercule) ;
- les chantiers d'éolien *offshore* au large des côtes françaises ;
- les solutions en matière d'énergie solaire sur toiture ;
- les objectifs d'EDF en matière de mobilité électrique ;
- l'évolution des provisions nucléaires et les actifs dédiés ;
- le rôle d'EDF dans le projet de construction de 6 EPR sur le site de Jaitapur en Inde ;
- les priorités en matière de Recherche et Développement au sein du Groupe ;
- la continuité de service du Groupe et les évolutions numériques dans le contexte de crise sanitaire ;
- l'évolution du cours de Bourse.

Les 37 questions écrites préalablement adressées au Conseil d'administration et leurs réponses sont consultables à l'adresse : edf.fr/ag.

11h28 - Pierre Todorov présente le résultat du vote des 19 résolutions proposées par le Conseil d'administration ainsi que la résolution A proposée par le Conseil de surveillance du FCPE (Fonds Commun de Placement d'Entreprise) Actions EDF, non agréée par le Conseil.

11h34 - Clôture de la séance par le Président.

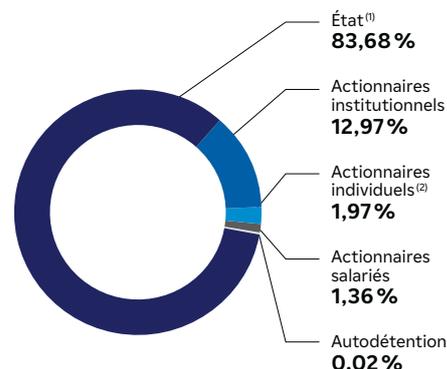
Si vous souhaitez voir ou revoir l'intégralité de l'Assemblée générale 2021,

[cliquez ici](#)

Structure du capital

au 31 décembre 2020

→ Nombre total d'actions
3 099 923 579



(1) Y compris Epic Bpifrance.
(2) Hors actionnaires salariés.

E-CONVOCATION

Actionnaires au nominatif, choisissez la e-convocation à l'Assemblée générale en vous connectant sur **Planetshares**



Pour en savoir +



EDF SA
22-30, avenue de Wagram
75382 Paris Cedex 08 – France
Capital de 1 549 961 789,50 euros
552 081 317 R.C.S Paris
www.edf.fr

Cette lettre est éditée par la Direction Relation actionnaires d'EDF.

Réalisation artistique : SEITOSEI
Crédit photo : © Heather Favell

Rédaction finalisée le 6 mai 2021.